



NEWSLETTER

BULLETIN D'INFORMATION



Parliamentary Network
Women Free from Violence
*Réseau parlementaire pour le droit
des femmes de vivre sans violence*

October 2016
Octobre 2016



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

NEWSLETTER

October 2016

BULLETIN D'INFORMATION

Octobre 2016

*The opinions expressed in this work
are the responsibility of the authors
and do not necessarily reflect
the official policy of the Council of Europe.*

All requests concerning the reproduction
or translation of all or part of this document
should be addressed to the Directorate
of Communication (F-67075 Strasbourg Cedex
or publishing@coe.int). All other
correspondence concerning this document
should be addressed to the secretariat
of the Parliamentary Assembly.

Cover and layout:
Documents and Publications Production
Department (SPDP), Council of Europe

Photos © Council of Europe

© Council of Europe, October 2016
Printed at the Council of Europe

*Les vues exprimées dans cet ouvrage
sont de la responsabilité des auteurs
et ne reflètent pas nécessairement
la ligne officielle du Conseil de l'Europe.*

Toute demande de reproduction
ou de traduction de tout ou d'une partie
de ce document doit être adressée
à la Direction de la communication
(F 67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).
Toute autre correspondance relative
à ce document doit être adressée
au secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Couverture et mise en page :
Service de la production des documents
et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Photos © Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, octobre 2016
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Contents

EDITORIAL – A ROLE TO PLAY	4
NEWS	8
ISTANBUL CONVENTION – SIGNATURES AND RATIFICATIONS	8
GENERAL RAPPOREUR ON VIOLENCE AGAINST WOMEN	8
NEW MEMBERS IN THE NETWORK	8
MONITORING MECHANISM	10
EVENTS	12
60TH SESSION OF THE COMMISSION ON THE STATUS OF WOMEN, NEW YORK	12
PARLIAMENTARY SEMINAR IN THE HAGUE	14
NETWORK MEETING ON VIOLENCE AGAINST WOMEN IN THE ARMED FORCES	18
JOINT MEETING IN BERLIN	20
MISSION IN UKRAINE	20
WOMEN REFUGEES AND VIOLENCE	
INTERVIEW WITH RICHARD MATIS, VICE PRESIDENT OF GYNÉCOLOGY WITHOUT BORDERS	22
THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS AND VIOLENCE AGAINST WOMEN	26
#INSPIRING SPEECH	32

Table des matières

ÉDITORIAL – UN RÔLE À JOUER	5
NOUVELLES	9
CONVENTION D'ISTANBUL – SIGNATURES ET RATIFICATIONS	9
RAPPOREUSE GÉNÉRALE SUR LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES	9
NOUVEAUX MEMBRES DU RÉSEAU	9
MÉCANISME DE SUIVI	11
ÉVÉNEMENTS	13
60 ^e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME (CSW), NEW YORK	13
SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DE LA HAYE	15
RÉUNION DU RÉSEAU SUR LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES	19
RÉUNION CONJOINTE À BERLIN	21
MISSION EN UKRAINE	21
LES FEMMES RÉFUGIÉES ET LA VIOLENCE	
ENTRETIEN AVEC RICHARD MATIS, VICE-PRÉSIDENT DE GYNÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES	23
LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME ET LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES	27
#DISCOURS INSPIRANT	33



Sahiba Gafarova

Editorial – A role to play

■ We all have a role to play to end violence against women. We can all become powerful agents of change.

■ In my capacity as PACE General Rapporteur on violence against women, I regularly have the opportunity to meet engaged and inspiring people and learn a great deal from them. Today, I would like to pay tribute to them for their courage and tenacity.

■ To Mina Jaf, who was displaced with her family from Iraqi Kurdistan to Iran and then fled to Denmark when she was only 11. This young but strong woman has now become an activist for the rights of refugee women.

■ To Dr Richard Matis, Vice President of Gynecology without borders, who has set up a mission to intervene in the five refugee camps in northern France, to assist pregnant women and women who have been victims of violence.

■ To La Strada Ukraine, which strives to keep the national 24/7 hotline in service, despite a lack of funding, and relentlessly advocates the ratification of the Istanbul Convention.

■ To Ivonne and her colleagues who run a secret shelter in The Hague for women and their children who have had to flee unsafe homes.

■ To Lieutenant-Colonel Nevyana Miteva, who campaigns courageously for more women to be integrated into the armed forces in order to change the balance of power and better fight violence against women.

Éditorial – un rôle à jouer

■ Nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes. Nous sommes toutes et tous en mesure de devenir des acteurs du changement.

■ En ma qualité de Rapporteuse générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) pour le droit des femmes de vivre sans violence, j'ai régulièrement l'opportunité de rencontrer des personnes engagées et brillantes, et d'apprendre à leurs côtés. Aujourd'hui, je souhaiterais leur rendre hommage pour leur courage et leur ténacité.

■ À Mina Jaf, qui a été déplacée avec sa famille du Kurdistan irakien en Iran, puis s'est enfuie au Danemark lorsqu'elle avait tout juste 11 ans. Cette femme, jeune et forte, milite actuellement en faveur du respect des droits des femmes réfugiées.

■ Au Dr Richard Matis, Vice-Président de Gynécologie sans frontières, qui a organisé une mission d'intervention dans les cinq camps de réfugiés du nord de la France, afin d'aider les femmes enceintes ainsi que les femmes victimes de violences.

■ À la Strada Ukraine, qui, malgré le manque cruel de fonds, fait son possible pour conserver la permanence téléphonique d'urgence, accessibles 24h sur 24 et 7 jours sur 7, et plaide sans relâche pour la ratification de la Convention d'Istanbul.

■ À Yvonne et ses collègues qui gèrent à La Haye un refuge pour femmes et enfants ayant dû fuir leurs foyers.

■ To Dr Saskia Etzold, forensic doctor at the domestic interpersonal violence centre of Charité Universitätsmedizin Berlin, who welcomes women victims of violence on a daily basis to conduct examinations to be presented to court.

■ These people have devoted their lives to helping people in need, to accompanying women victims of violence on their way to recovery. They should serve as role models, as inspiring examples we can lean on when we think that the road is still long and winding.

■ We shall remember them when we hear shouting in a neighbour's apartment; when a woman is harassed in the bus or across the street; when a colleague finds worn-out excuses for her bruises and black eyes or is continuously on sick leave.

■ Like them all, we must have the courage to break the silence and remember that in combatting violence against women, every one of us has a vital role to play.

*Sahiba Gafarova,
General Rapporteur on violence against women
and Political Co-ordinator of the Network*

■ Au colonel Nevyana Miteva, qui s'est battue pour voir davantage de femmes intégrer les forces armées afin de changer le rapport de force et de lutter plus efficacement contre les violences à l'égard des femmes.

■ Au Dr Saskia Etzold, médecin légiste à la Clinique pour la protection contre la violence de la Charité à l'Université de médecine de Berlin, qui accueille chaque jour des femmes victimes de violence afin de procéder à des examens qui seront présentés devant les tribunaux.

■ Ces personnes ont consacré leur vie à en aider d'autres dans le besoin, à permettre aux femmes victimes de violence de s'en sortir. Elles représentent des modèles sur lesquels nous pouvons prendre appui les jours où le chemin nous paraît encore long et sinueux.

■ Nous devrions penser à elles lorsque nous entendons un cri dans l'appartement des voisins. Quand une femme est agressée dans le bus ou sur le trottoir d'en face. Quand une collègue trouve des excuses alambiquées pour expliquer ses yeux tuméfiés ou ses absences répétées.

■ Comme eux, nous devons avoir le courage de briser le silence et nous rappeler que, dans la lutte contre les violences faites aux femmes, chacune et chacun d'entre nous a un rôle vital à jouer.

*Sahiba Gafarova,
Rapporteuse générale sur la violence à l'égard des femmes
et coordinatrice politique du Réseau*



Ana Birchall, President of the European Affairs Commission of the Romanian Chamber of Deputies and member of the Network and Gabriella Battaini-Dragoni, Deputy Secretary General of the Council of Europe.

Ana Birchall, Présidente de la Commission des affaires européennes de la Chambre des députés roumaine et membre du réseau, et Gabriella Battaini Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

News

ISTANBUL CONVENTION – SIGNATURES AND RATIFICATIONS

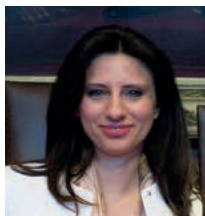
Since the beginning of this year, Bulgaria, Czech Republic and Latvia have signed the Istanbul Convention, while San Marino, Belgium and Romania have ratified it. To date, 20 countries have signed the convention and 22 have ratified it.

GENERAL RAPPOREUR ON VIOLENCE AGAINST WOMEN

On 19 April 2016, Sahiba Gafarova was re-elected as General Rapporteur on Violence against Women for one year.

NEW MEMBERS OF THE NETWORK

Tomasz Cimoszewicz (EPP/CD, Poland), Nina Kasimati (UEL, Greece) and Helena Roseta (SOC, Portugal) have recently joined the Network.





Ekaterina Zaharieva, Minister of Justice of Bulgaria, and Thorbjørn Jagland, Secretary General of the Council of Europe/
Ekaterina Zaharieva, ministre de la Justice de la Bulgarie, et Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Lorella Stefanelli and Nicola Renzi, Captains Regent of San Marino, and Thorbjørn Jagland, Secretary General of the Council of Europe/
Lorella Stefanelli et Nicola Renzi, Capitaines-régents de Saint-Marin, et Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe



Ambassador Emil Ruffer, Permanent Representative of the Czech Republic to the Council of Europe, and Gabriella Battaini-Dragoni, Deputy Secretary General of the Council of Europe/
Emil Ruffer, Ambassadeur, Représentant permanent de la République tchèque auprès du Conseil de l'Europe, et Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe.

Jānis Reirs, Latvian Minister of Welfare, and Gabriella Battaini-Dragoni, Deputy Secretary General of the Council of Europe/
Jānis Reirs, ministre letton des Affaires sociales, et Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Nouvelles

CONVENTION D'ISTANBUL –SIGNATURES ET RATIFICATIONS

Depuis le début de l'année, la Bulgarie, la République tchèque et la Lettonie ont signé la Convention d'Istanbul ; et Saint-Marin, la Belgique et la Roumanie l'ont ratifiée. À ce jour, 20 pays ont signé la convention et 22 l'ont ratifiée.

RAPPORTEURE GÉNÉRALE SUR LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Le 19 avril 2016, Sahiba Gafarova a été réélue Rapporteure générale sur la violence à l'égard des femmes pour un mandat d'un an.

NOUVEAUX MEMBRES DU RÉSEAU

Tomasz Cimoszewicz (PPE/DC, Pologne), Nina Kasimati (GUE, Grèce) et Helena Roseta (SOC, Portugal) ont récemment intégré le Réseau.



Monitoring mechanism

■ On 11 March, the Network held an exchange of views with Feride Acar, President of the Group of Experts on Action against Violence against Women and Domestic Violence (GREVIO) and members of GREVIO. Ms Acar announced the adoption of the GREVIO questionnaire, thus allowing this body to begin its work on monitoring the convention. As part of this monitoring process, she emphasised the key role parliaments have to play and reaffirmed that GREVIO intends to work closely with members of the Network.

■ The evaluation procedure in respect of Austria and Monaco was officially launched on 22 March 2016. For this evaluation procedure, GREVIO is required to take into account multiple sources of information from Council of Europe statutory and specialised bodies, from treaty bodies at regional or international level and from non-governmental and civil society organisations, as well as from the primary source of information contained in state reports. Apart from meetings with state representatives and possible hearings with civil society, GREVIO envisages carrying out country visits to all states parties during the first evaluation procedure, so as to acquire an in-depth understanding of the convention's implementation on the ground.

■ For more information: www.coe.int/en/web/istanbul-convention/home

Mécanisme de suivi

■ Le 11 mars, le Réseau a tenu un échange de vues avec Feride Acar, présidente du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), et des membres du GREVIO. M^{me} Acar a annoncé l'adoption du questionnaire du GREVIO, permettant ainsi à cet organe de commencer ses travaux sur le suivi de la convention. Elle a insisté sur le rôle clé des parlements dans le processus de suivi et réaffirmé que le GREVIO entendait coopérer étroitement avec les membres du Réseau.

■ La procédure d'évaluation au titre de l'Autriche et de Monaco a été officiellement lancée le 22 mars 2016. Pour cette procédure d'évaluation, le GREVIO est tenu de prendre en compte des informations émanant de multiples sources allant des instances spécialisées et statutaires du Conseil de l'Europe aux organisations non gouvernementales et aux représentants de la société civile, en passant par les organes conventionnels aux niveaux international et régional, outre la source primaire d'information que constituent les rapports nationaux. En dehors des réunions avec des représentants gouvernementaux et d'éventuelles auditions avec la société civile, le GREVIO envisage d'effectuer des visites dans tous les États parties au cours du premier cycle d'évaluation, de manière à comprendre en profondeur comment la convention est mise en œuvre sur le terrain.

■ Pour des informations complémentaires, veuillez consulter le site: www.coe.int/en/web/istanbul-convention/home



Events

60TH SESSION OF THE COMMISSION ON THE STATUS OF WOMEN, NEW YORK, 14-16 MARCH 2016

"We need to do something extraordinary to overcome clashes between legislation and cultural traditions"

*Phumzile Mlambo-Ngcuka,
UN Women Executive Director*

— This year, the review theme of the 60th session of the Commission on the Status of Women was eliminating violence against women and girls. On this occasion, the Network co-organised a side event with the European Parliament on the parliamentary dimension to combatting violence against women, with the participation of Iratxe Garcia Perez, Chairperson of the Committee on Women's Rights and Gender Equality of the European Parliament, and Dalia Leinarte, Vice Chairperson of the CEDAW Committee.

— The Network delegation included Sahiba Gafarova, PACE General Rapporteur on Violence against Women, Béatrice Fresko-Rolfo, Diva Hadamira Gastélum Bajo, Athina Kyriakidou, Carmen Quintanilla and Gisela Wurm.



Événements

60^e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME, NEW YORK, 14-16 MARS 2016

« Il nous faut faire quelque chose d'extraordinaire pour mettre fin à l'antagonisme entre la législation et les traditions culturelles »

*Phumzile Mlambo-Ngcuka,
Directrice exécutive d'ONU-Femmes*

■ Cette année, la 60^e session de la Commission de la condition de la femme avait pour thème l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Dans ce contexte, le Réseau a coorganisé un événement avec le Parlement européen sur la dimension parlementaire dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes ; y ont participé Iratxe Garcia Perez, présidente de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres du Parlement européen, et Dalia Leinarte, vice-présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

■ La délégation du Réseau comprenait Sahiba Gafarova, Rapporteure générale de l'APCE sur la violence à l'égard des femmes, Béatrice Fresko-Rolfo, Diva Hadamira Gastélum Bajo, Athina Kyriakidou, Carmen Quintanilla et Gisela Wurm.



PARLIAMENTARY SEMINAR ON THE ISTANBUL CONVENTION, THE HAGUE, 13 APRIL 2016

Following the ratification of the Istanbul Convention by the Netherlands on 18 November 2015 and thanks to the dedication of Network member Marit Majj, the Dutch Parliament and the Network organised a regional conference on the Istanbul Convention in The Hague on 13 April 2016. This conference, which welcomed parliamentarians from Belgium, Germany, Luxembourg and Greece, aimed to raise awareness of the phenomenon of violence against women and signalled the political commitment of the Dutch and other parliaments to prevent it and counter it through an appropriate policy and a legislative framework. In the morning preceding the conference, participants visited a shelter in The Hague where they had the opportunity to meet and discuss with staff and women victims of violence.

"In this common fight against violence, parliamentarians have a great role to play. It is indeed our shared responsibility to fill in the gaps between promises made on paper and the reality of daily life."

*Sahiba Gafarova,
General Rapporteur on violence against women*

"Our state structure implies that all measures to prevent and fight violence against women, are implemented at many different levels. It also implies an engagement from all politicians, at the federal, regional and community level, and collaboration between all the civil servants. As a result, women and girls are not always protected in the same way. To avoid this problem, there is a monitoring procedure of course. And this is probably the biggest challenge for Belgium."

*Petra De Sutter,
member of the Senate of Belgium and of the
Parliamentary Assembly of the Council of Europe*



SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR LA CONVENTION D'ISTANBUL, LA HAYE, 13 AVRIL 2016

■ À la suite de la ratification de la Convention d'Istanbul par les Pays-Bas, le 18 novembre 2015, et grâce à l'investissement personnel de Marit Maij, membre du Réseau, le Parlement néerlandais et le Réseau ont organisé une conférence régionale sur la Convention d'Istanbul le 13 avril 2016, à La Haye. Cette conférence, qui a réuni des parlementaires de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg et de Grèce, visait à mieux faire connaître le phénomène de la violence faite aux femmes et à montrer la détermination politique des parlements néerlandais et autres à la prévenir et à la combattre grâce à un cadre politique et législatif approprié. Au cours de la matinée précédant la conférence, les participants ont visité, à La Haye, un foyer où ils ont pu rencontrer les membres du personnel ainsi que des femmes victimes de violence et s'entretenir avec ces personnes.

« Dans cette lutte commune contre la violence, les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer. Nous avons, en effet, la responsabilité partagée de combler l'écart entre les promesses faites sur le papier et la réalité de la vie quotidienne. »

*Sahiba Gafarova,
Rapporteuse générale sur la violence à l'égard des femmes*

« Notre structure étatique suppose de mettre en œuvre, à de nombreux échelons différents, toutes les mesures visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et à lutter contre ce phénomène. Elle suppose aussi un engagement de tous les responsables politiques aux niveaux fédéral, régional et local, et une collaboration entre tous les fonctionnaires. En conséquence, les femmes et les filles ne sont pas toujours protégées de la même manière. Pour y remédier, il existe, bien sûr, une procédure de suivi ; c'est là probablement le défi majeur que doit relever la Belgique. »

*Petra De Sutter,
membre du Sénat belge et de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe*



Mechthild Rawert, member of the German Bundestag and member of the Network; Anne Brasseur, member of the Chamber of Deputies of Luxembourg and former President of PACE; Petra De Sutter, member of the Senate of Belgium and PACE member

Mechthild Rawert, membre du Bundestag allemand et du Réseau ; Anne Brasseur, membre de la Chambre des députés du Luxembourg et ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe; Petra De Sutter, membre du Sénat belge et de l'APCE

Marit Maij, member of the House of Representatives of the Netherlands and member of the Network

Marit Maij, membre de la Chambre des représentants néerlandaise et du Réseau

"It would be reductive to consider the convention simply as a legal instrument. The Istanbul Convention has a soul. It constitutes a project for the society of tomorrow, in which violence against women is no longer justified, minimised or forgiven."

*Anne Brasseur,
member of the Chamber of Deputies of Luxembourg and former
President of the Council of Europe Parliamentary Assembly.*

"We, parliamentarians, have a real power, we are law makers and can influence greatly the situation of women victims of violence."

*Mechthild Rawert,
member of the German Bundestag and member of the Network.*

"Conspiracy of silence and austerity measures are an explosive cocktail that undermines social foundations."

*Nina Kasimati,
member of the Hellenic Parliament and of the Network.*



Nina Kasimati, member of the Hellenic Parliament and member of the Network, and Sahiba Gafarova, PACE General Rapporteur on Violence against Women

Nina Kasimati, membre du Parlement hellénique et du Réseau, et Sahiba Gafarova, Rapporteuse générale de l'APCE sur la violence à l'égard des femmes



Javier Truchero, lawyer and former Spanish member of the Council of Europe Ad Hoc Committee to prevent and combat violence against women and domestic violence (CAHVIO), and Renée Römkens, former Dutch member of CAHVIO and Director of the Institute on gender equality and women's history in Amsterdam.

Javier Truchero, avocat et ancien membre espagnol du Comité ad hoc du Conseil de l'Europe pour prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO), et Renée Römkens, ancien membre néerlandais du CAHVIO et directrice de l'Institut national sur l'égalité des genres et l'histoire des femmes à Amsterdam

« Il serait réducteur de considérer la convention comme un simple instrument juridique. La Convention d'Istanbul a une âme. Elle constitue, pour la société de demain, un projet dans lequel la violence faite aux femmes ne sera plus justifiée, minimisée ou pardonnée. »

*Anne Brasseur,
membre de la Chambre des députés du Luxembourg et ancienne
Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.*

« Nous, parlementaires, avons un pouvoir réel ; nous sommes des législateurs et pouvons influencer grandement sur la situation des femmes victimes de violences. »

*Mechthild Rawert,
membre du Bundestag allemand et du Réseau.*

« La conspiration du silence et les mesures d'austérité sont un cocktail explosif qui sape les fondements de la société. »

*Nina Kasimati,
membre du Parlement hellénique et du Réseau.*



Lieutenant-Colonel
Nevyana Miteva, Chair
of the Bulgarian
Women in Armed
Forces Association

Lieutenant-colonel
Nevyana Miteva,
présidente de
l'Association bulgare
des femmes dans
les forces armées



Jacques Bessy, President
of the Association for the
Protection of the Rights
of Military Personnel
and Assistance to
Victims (ADEFDROMIL)

Jacques Bessy, président
de l'Association de
défense des droits des
militaires et d'aide aux
victimes, ADEFDROMIL

"VIOLENCE AGAINST WOMEN IN THE ARMED FORCES"

On 20 April 2016, the Network held a meeting on "Violence against women in the armed forces" with the participation of Lieutenant-Colonel Nevyana Miteva, Chair of the Bulgarian Women in Armed Forces Association; Jacques Bessy, President of the Association for the Protection of the Rights of Military Personnel and Assistance to Victims; and Megan Bastick, Gender and Security Fellow, Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF). The meeting took place in the context of the report "Women in the armed forces: promoting equality, putting an end to gender-based violence", prepared by Maryvonne Blondin, French member of the Network.

"We must break all the rules, barriers and restrictions to enable women to access decision-making bodies. We need female commanders."

*Lieutenant-Colonel Nevyana Miteva,
Chair of the Bulgarian Women in Armed Forces Association*



Megan Bastick, Gender and Security Fellow, Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)

Megan Bastick, membre du Programme « Genre et sécurité », Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF)



Maryvonne Blondin (France, SOC), Rapporteur on "Women in the armed forces: promoting equality, putting an end to gender-based violence"

Maryvonne Blondin (France, SOC), rapporteure sur le thème « Garantir l'égalité des droits et la protection contre la violence faite aux femmes dans les forces armées »

« LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES DANS LES FORCES ARMÉES »

Le 20 avril 2016, le Réseau a tenu une réunion sur « la violence à l'égard des femmes dans les forces armées » avec la participation de Nevyana Miteva, lieutenant-colonel, présidente de l'Association bulgare des femmes dans les forces armées ; Jacques Bessy, président de l'Association de défense des droits des militaires et d'aide aux victimes, et Megan Bastick, membre du Programme « Genre et sécurité », Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF). La réunion a eu lieu dans le contexte du rapport intitulé « Garantir l'égalité des droits et la protection contre la violence faite aux femmes dans les forces armées », préparé par Maryvonne Blondin, membre française du Réseau.

« Nous devons passer outre toutes les règles, entraves et restrictions pour permettre aux femmes d'accéder aux organes de décision. Nous avons besoin de commandantes. »

*Lieutenant-colonel Nevyana Miteva,
présidente de l'Association bulgare des femmes dans les forces armées*



“NEIN HEISST NEIN” (NO MEANS NO) – JOINT MEETING, BERLIN, 12 MAY 2016

Thanks to the dedication of Mechthild Rawert, a successful joint meeting of the Network Women Free from Violence and the PACE Sub-Committee on Gender Equality was held in the Bundestag on 12 May 2016, with the participation of Sahiba Gafarova, PACE General Rapporteur on Violence against Women, and Maria Edera Spadoni, Chair of the Sub-Committee on Gender Equality, who both chaired the meeting, and also Reem Abu Dalbough (Jordan), Tomacz Cimoszewicz (Poland), Josette Durrieu (France), Nezha El Ouafi (Morocco), Béatrice Fresko-Rolfo (Monaco), Françoise Hetto-Gaasch (Luxembourg), Nina Kasimati (Greece), Athina Kyriakidou (Cyprus), Manuel Tornare (Switzerland) and Dana Valahova (Czech Republic).

Participants held an exchange of views with Ulla Schmidt, Vice-Speaker of the Bundestag, Christian Lange, Parliamentary State Secretary of the Federal Ministry of Justice and Consumer Protection, Elke Ferner, Parliamentary State Secretary of the Federal Ministry of Family, Senior Citizens, Women and Youth, and Rosa Logar, First Vice President of the Council of Europe Group of Experts on Action against Violence against Women and Domestic Violence (GREVIO). During this meeting, the ratification by Germany of the Istanbul Convention was discussed in depth and will, hopefully, take place in the very near future.

MISSION TO KIEV, 15-16 JUNE 2016

Béatrice Fresko-Rolfo and Saša Magazinović, Network members respectively for Monaco and Bosnia and Herzegovina, met in Kiev with Iryna Lutsenko and other Ukrainian MPs to exchange good practices and support the ratification process of the Istanbul Convention in Ukraine. They also met with representatives of La Strada Ukraine, which runs the national 24/7 hotline and campaigns for the ratification of the Istanbul Convention.



« NEIN HEISST NEIN » (NON, C'EST NON) – RÉUNION CONJOINTE, BERLIN, 12 MAI 2016

■ Grâce à l'investissement personnel de Mechthild Rawert, une réunion conjointe fructueuse du Réseau pour le droit des femmes de vivre sans violence et de la sous-commission de l'APCE sur l'égalité de genre a eu lieu au Bundestag le 12 mai 2016, avec la participation de Sahiba Gafarova, Rapporteuse générale de l'APCE sur la violence à l'égard des femmes, et de Maria Edera Spadoni, présidente de la sous-commission sur l'égalité de genre, qui ont, toutes deux, présidé la réunion ; y ont participé également Reem Abu Dalbough (Jordanie), Tomacz Cimoszewicz (Pologne), Josette Durrieu (France), Nezha El Ouafi (Maroc), Béatrice Fresko-Rolfo (Monaco), Françoise Hetto-Gaasch (Luxembourg), Nina Kasimati (Grèce), Athina Kyriakidou (Chypre), Manuel Tornare (Suisse) et Dana Valahova (République tchèque).

■ Les participants ont tenu un échange de vues avec Ulla Schmidt, vice-présidente du Bundestag, Christian Lange, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs, Elke Ferner, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse, et Rosa Logar, première vice-présidente du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO). Au cours de cette réunion, la ratification par l'Allemagne de la Convention d'Istanbul a fait l'objet d'une discussion approfondie et interviendra, si tout va bien, dans un avenir proche.

MISSION À KIEV, 15-16 JUIN 2016

■ Béatrice Fresko-Rolfo et Saša Magazinović, membres du Réseau au titre respectivement de Monaco et de la Bosnie-Herzégovine, ont rencontré, à Kiev, Iryna Lutsenko et d'autres parlementaires ukrainiens afin d'échanger de bonnes pratiques et de soutenir le processus de ratification de la Convention d'Istanbul en Ukraine, ainsi que des représentants de « La Strada Ukraine » qui gère le service national d'assistance téléphonique ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et milite en faveur de la ratification de la Convention d'Istanbul.



Richard Matis

Women refugees and violence

Interview with Richard Matis, Vice President of Gynecology without borders, Strasbourg, 22 June 2016

Richard Matis, obstetrician and gynaecologist, is the Vice President of Gynecology without borders and the co-ordinator of the Nord-Pas-de-Calais regional centre for women subject to violence and female genital mutilation. During the June part-session of the Parliamentary Assembly, he took part in a hearing on discrimination and violence against women refugees held as part of the preparation for the report "Protecting refugee women from gender-based violence" by the Austrian member of parliament, Gisela Wurm. These are his answers to our questions.

What are the aims of Gynecology without borders (GSF)?

GSF organises international operations with the aim of assisting women throughout the world by providing them with medical, psychological and social care. The problems it deals with include maternal mortality, disabling obstetric complications (fistulas, prolapses, incontinence) and violence against women within families. We work mainly with gynaecologists and midwives, all of whom are volunteers. Our role is to provide training for health professionals and deal with emergencies in refugee camps. Since autumn 2015, we have been working in France, in the five migrant camps in Nord-Pas-de-Calais.

Femmes réfugiées et violence

Entretien avec Richard Matis, vice-président de Gynécologie sans frontières, Strasbourg, 22 juin 2016

■ Richard Matis, gynécologue obstétricien, est vice-président de Gynécologie sans frontières et coordinateur du centre régional du Nord-Pas-de-Calais pour les femmes victimes de violences et de mutilations génitales féminines. Durant la partie de session de juin de l'Assemblée parlementaire, il a participé à une audition sur la discrimination et la violence à l'encontre des femmes réfugiées, organisée dans le cadre de la préparation du rapport « Protéger les femmes réfugiées de la violence fondée sur le genre » de la députée autrichienne Gisela Wurm. Il répond à nos questions.

Quelle est la mission de Gynécologie sans frontières (GSF) ?

■ GSF organise des missions internationales ayant pour objectif de porter assistance aux femmes dans le monde en assurant leur prise en charge médico-psycho-sociale. Les problèmes abordés concernent, entre autres, la mortalité maternelle, les complications obstétricales handicapantes (fistules, prolapsus, incontinence), les violences intrafamiliales faites aux femmes. Nous travaillons essentiellement avec des gynécologues et des sages-femmes, tous bénévoles. Nos missions sont soit de formation pour les professionnels de santé, soit d'urgence dans les camps de réfugiés. Depuis l'automne 2015, nous intervenons en France, dans les cinq camps de migrants du Nord-Pas-de-Calais.

Can you describe the situation for women refugees in these camps?

■ Before arriving, many of these women – of whom there are about 800, amounting to about 10% of the population of the camps – were victims of violence in the form of rape or forced prostitution. In the camps, they are subject to further violence, both physical and psychological, and sometimes they are forced into prostitution to pay the people smugglers. Sexual violence can result in a sexually transmitted disease or an unwanted pregnancy and abortion. The parlous conditions in which these women live (lack of hygiene, insufficient toilets) are conducive to illnesses such as vaginal and urinary infections. Because of their stressful living conditions, pregnant women are prone to giving birth prematurely or experiencing slow foetal growth. To reach out to these women, we have a local mobile clinic offering gynaecological and obstetric consultations, staffed by a gynaecologist and a midwife.

■ Our role is not to replace local facilities but to act as an interface between women who find it difficult to see doctors and health professionals, and who also encounter problems because of the language barrier and the fact they have no medical files to consult. We do not perform any medical procedures in the camps but we do take women to existing facilities, stay with them during consultations and take them back to the camp. Funding to continue our operations is difficult to come by. After six months in the field, we are yet to receive any financial or moral assistance from public institutions. State measures are more of a hindrance to our work than anything else.

How can this disastrous situation be improved?

■ The main aim should be to offer these people dignified living conditions. The Grande-Synthe camp has been called the camp of shame. People here were living in tents 20 cm deep in mud. Thanks to the mayor of Grande-Synthe, Damien Carême, and Doctors Without Borders, a camp meeting the standards of the United Nations High Commissioner for Refugees was set up against the wishes of the French state. The Calais camp and government measures, which are unsuitable for a large majority of the people living there, have cost a fortune (over 20 million euros was spent on the converted containers in Calais, which are still half empty). Our role is not a political one, but in my opinion, these 10 000 people, who are so desperate to reach their ultimate destination only 30 km away, should be allowed through. We have to put the human aspect ahead of the political one and enable these people to have a life project.

Pouvez-vous nous décrire la situation des femmes migrantes dans ces camps ?

■ Avant leur arrivée, ces femmes – qui représentent environ 10 % de la population des camps, soit environ 800 femmes – ont bien souvent subi des violences, de type viol ou prostitution forcée. Dans les camps, elles subissent des violences supplémentaires – physiques mais aussi psychologiques – avec parfois une incitation à la prostitution qui est imposée pour payer les passeurs. À la suite de violences sexuelles, elles peuvent contracter une infection sexuellement transmissible ou subir une grossesse non désirée et un avortement. Les conditions précaires dans lesquelles elles vivent (absence d'hygiène, nombre insuffisant de toilettes) favorisent les pathologies féminines – infections vaginales et urinaires. En raison des conditions de vie stressantes, les femmes enceintes sont exposées à la prématurité et aux retards de croissance. Pour aller à leur rencontre, nous avons un dispensaire de proximité mobile permettant les consultations en gynécologie obstétrique, avec un gynécologue et une sage-femme.

■ Notre rôle n'est pas de nous substituer aux structures locales, mais de faire l'interface entre les femmes, qui ont des difficultés à consulter, et les professionnels de santé, qui sont contraints par la barrière de la langue et l'absence de connaissance du dossier médical. Nous ne faisons pas d'actes médicaux dans le camp, mais nous amenons ces femmes dans les structures existantes, nous restons avec elles durant les consultations et nous les ramenons au camp. Les financements pour continuer notre mission sont difficiles à obtenir. Après six mois de mission, nous n'avons toujours pas reçu d'aide de la part des institutions publiques, ni financière ni morale. L'action de l'État est plutôt un frein pour notre ONG.

Comment améliorer cette situation désastreuse ?

■ Il est nécessaire avant tout de proposer à ces personnes des conditions de vie dignes. Le camp de Grande-Synthe a été appelé le « camp de la honte ». Les personnes vivaient dans des tentes de camping dans 20cm de boue. Grâce à Damien Carême, maire de Grande-Synthe, et à Médecins sans frontières, un camp aux normes du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a été mis en place contre l'avis de l'État. Le camp de Calais et les actions de l'État peu pertinentes pour la grande majorité coûtent une fortune (plus de 20 millions pour les containers de Calais, toujours à moitié vides). Nous n'intervenons pas au niveau politique, mais, à mon avis, il faudrait laisser passer ces 10 000 personnes désespérées de voir la ligne d'arrivée à 30 km. Il faudrait considérer l'aspect humain avant l'aspect politique et permettre à ces personnes d'avoir un projet de vie.

The European Convention on Human Rights and violence against women

HALIME KILIÇ V. TURKEY – 28 JUNE 2016

■ In this case, the European Court of Human Rights (the Court) held, unanimously, that there had been a violation of Article 2 (right to life) of the European Convention on Human Rights (the Convention), and a violation of Article 14 (prohibition of discrimination) taken together with Article 2.

■ The case concerned the death of Ms Kiliç's daughter, Fatma Babatlı, who was killed by her husband despite having lodged four complaints and obtained three protection orders and injunctions. The Court found in particular that the domestic proceedings had failed to meet the requirements of Article 2 of the Convention by providing protection for Fatma Babatlı. By failing to punish the failure by Fatma Babatlı's husband to comply with the orders issued against him, the national authorities had deprived the orders of any effectiveness, thus creating a context of impunity enabling him to repeatedly assault his wife without being called to account. The Court also found it unacceptable that Fatma Babatlı had been left without resources or protection when faced with her husband's violent behaviour and that in turning a blind eye to the repeated acts of violence and death threats against the victim, the authorities had created a climate that was conducive to domestic violence.

La Convention européenne des droits de l'homme et la violence à l'égard des femmes

HALIME KILIÇ C. TURQUIE – 28 JUIN 2016

■ En l'espèce, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé, à l'unanimité, qu'il y avait eu violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme ainsi qu'une violation de l'article 14 (interdiction de discrimination) combiné avec l'article 2.

■ L'affaire concerne le décès de la fille de M^{me} Kiliç, Fatma Babatlı, qui a été tuée par son mari bien qu'elle ait déposé quatre plaintes et obtenu trois ordonnances de protection et des injonctions. La Cour a jugé, en particulier, que les procédures internes n'avaient pas satisfait aux exigences de l'article 2 de la Convention consistant à assurer une protection à Fatma Babatlı. En ne sanctionnant pas les manquements du mari de Fatma Babatlı aux injonctions qui lui avaient été faites, les instances nationales ont privé celles-ci de toute efficacité, créant ainsi un contexte d'impunité lui permettant d'agresser à maintes reprises sa femme sans être inquiété. La Cour a, en outre, jugé inacceptable que la fille de la requérante ait été laissée démunie et sans protection face au comportement violent de son mari, et estimé que, en fermant les yeux sur la réitération des actes de violence et des menaces de mort à l'égard de la victime, les autorités ont créé un climat propice à cette violence.

M.G. V. TURKEY – 22 MARCH 2016

■ This case concerned the domestic violence experienced by the applicant during her marriage, the threats made against her following her divorce and the subsequent proceedings. In particular the applicant criticised the domestic authorities for failing to prevent the violence to which she had been subjected. She also complained of permanent and systematic discrimination with regard to violence against women in Turkey.

■ The Court held that there had been a violation of Article 3 (prohibition of inhuman or degrading treatment) of the Convention, finding that the manner in which the Turkish authorities had conducted the criminal proceedings could not be considered as satisfying the requirements of Article 3. It noted in particular that the authorities had taken a passive attitude, in that the criminal proceedings had been opened more than five years and six months after the applicant had lodged a complaint against her husband and that the proceedings were apparently still pending. In this case, the Court also held that there had been a violation of Article 14 (prohibition of discrimination) of the Convention read in conjunction with Article 3, finding that after the divorce was pronounced (on 24 September 2007) and until the entry into force of a new law (no. 6284) on 20 March 2012, the legislative framework in place did not guarantee that the applicant, a divorcee, would benefit from protection measures, and noted that for many years after applying to the national courts, she had been forced to live in fear of her ex-husband's conduct.

CIVEK V. TURKEY – 23 FEBRUARY 2016

■ The case concerned the murder of the applicants' mother, Selma Civek, by their father. Though the Turkish authorities had been informed of the serious threat to Ms Civek's life and despite her continued complaints of threats and harassment, they had failed to take the measures reasonably available to them in order to prevent her being murdered by her husband. In this judgment, the European Court of Human Rights held, unanimously, that there had been a violation of Article 2 (right to life) of the Convention.

M.G. C. TURQUIE – 22 MARS 2016

■ Cette affaire concerne des violences conjugales infligées à la requérante durant son mariage, les menaces dont elle a été victime à la suite de son divorce et les procédures ultérieures. La requérante a notamment reproché aux autorités internes de ne pas avoir empêché les violences qu'elle a subies. Elle s'est également plainte d'une discrimination permanente et systématique en rapport avec les violences faites aux femmes en Turquie.

■ La Cour a estimé qu'il y avait eu violation de l'article 3 (interdiction de la torture, de traitements inhumains ou dégradants) de la Convention, considérant que la façon dont les autorités turques avaient mené la procédure pénale ne pouvait pas être considérée comme conforme aux exigences de l'article 3. Elle a relevé, en particulier, que les autorités avaient adopté une attitude passive dans la mesure où la procédure pénale avait été ouverte plus de cinq ans et six mois après le dépôt par la requérante d'une plainte contre son mari et que la procédure était apparemment toujours pendante. En l'espèce, la Cour a également estimé qu'il y avait eu violation de l'article 14 (interdiction de discrimination) de la Convention combiné avec l'article 3, considérant que, après le prononcé du divorce (le 24 septembre 2007) et jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi (n° 6284) le 20 mars 2012, le cadre législatif en vigueur ne garantissait pas à la requérante, divorcée, le bénéfice de mesures de protection et a noté que, pendant de nombreuses années après avoir saisi les tribunaux nationaux, elle avait dû vivre dans la crainte des agissements de son ex-mari.

CIVEK C. TURQUIE – 23 FÉVRIER 2016

■ L'affaire concerne le meurtre de la mère des requérants, Selma Civek, par leur père. Bien que les autorités turques aient été informées de la grave menace qui pesait sur la vie de M^{me} Civek et malgré ses plaintes répétées pour menaces et harcèlement, elles n'ont pas pris les mesures auxquelles elles pouvaient raisonnablement avoir recours afin de prévenir son assassinat par son mari. Dans cet arrêt, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé, à l'unanimité, qu'il y avait eu violation de l'article 2 (droit à la vie) de la Convention européenne des droits de l'homme.

L.E. V. GREECE – 21 JANUARY 2016

■ This case concerned a complaint by a Nigerian national who was forced into prostitution in Greece. Officially recognised as a victim of human trafficking for the purpose of sexual exploitation, the applicant had nonetheless been required to wait more than nine months after informing the authorities of her situation before the justice system granted her that status. She submitted in particular that the Greek state's failings to comply with its positive obligations under Article 4 (prohibition of slavery and forced labour) of the Convention had entailed a violation of this provision.

■ The Court held that there had been a violation of Article 4 (prohibition of slavery and forced labour) of the Convention. It found in particular that the effectiveness of the preliminary inquiry and subsequent investigation of the case had been compromised by a number of shortcomings. With regard to the administrative and judicial proceedings, the Court also noted multiple delays and failings with regard to the Greek state's procedural obligations. In this case the Court also held that there had been a violation of Article 6 § 1 (right to a fair trial within a reasonable time) of the Convention, finding that the length of the proceedings in question had been excessive for one level of jurisdiction and did not meet the "reasonable time" requirement. Lastly, the Court held that there had been a violation of Article 13 (right to an effective remedy) of the Convention, on account of the absence in domestic law of a remedy by which the applicant could have enforced her right to a hearing within a reasonable time.

L.E. C. GRÈCE – 21 JANVIER 2016

■ Cette affaire concerne une plainte déposée par une ressortissante nigériane qui a été contrainte à se prostituer en Grèce. Officiellement reconnue comme une victime de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, la requérante a dû néanmoins, après avoir informé les autorités de sa situation, attendre plus de neuf mois avant que le système judiciaire ne lui accorde ce statut. Elle a notamment fait valoir que l'incapacité de l'État grec de satisfaire à ses obligations positives au titre de l'article 4 (interdiction de l'esclavage et du travail forcé) de la Convention avait entraîné une violation de cette disposition.

■ La Cour a estimé qu'il y avait eu violation de l'article 4 (interdiction de l'esclavage et du travail forcé) de la Convention. Elle a considéré notamment que l'efficacité de l'enquête préliminaire et de l'instruction ultérieure de l'affaire avait été compromise par un certain nombre de déficiences. S'agissant de la procédure administrative et judiciaire, la Cour a, en outre, relevé de multiples retards et manquements concernant les obligations procédurales de l'État grec. En l'espèce, la Cour a estimé aussi qu'il y avait eu violation de l'article 6, paragraphe 1 (droit à un procès équitable dans un délai raisonnable), de la Convention, considérant que la durée de la procédure en question avait été excessive dans le cas d'une instance déterminée et n'avait pas satisfait à l'exigence de «délai raisonnable». Enfin, la Cour a jugé qu'il y avait eu violation de l'article 13 (droit à un recours effectif) de la Convention, compte tenu de l'absence, en droit interne, d'un recours qui aurait permis à la requérante d'exercer son droit à une audition dans un délai raisonnable.



#inspiringspeech

"Sweden is in fact the first country to have an openly feminist foreign policy"

As I have travelled across the world as a minister for development co-operation, I have noticed there is usually one single phrase that creates more reaction than anything else I say – from cheers and applause to complete silence. It is that I represent a feminist government.

Sweden is the first country to have an openly feminist foreign policy. What does this in fact mean?

To put it in very simple terms, we put a gender lens on all issues, and a gender perspective is implemented in all foreign policy areas, not least in peace and security efforts. Why is this so important?

Because if we don't, peace building will never be sustainable in the long term. Women's issues are not soft issues; they are hard issues, of human rights, life and death!

I have visited many humanitarian missions, and quite a few refugee camps – from Dadaab in Kenya, to the Bekaa valley in Lebanon. There is one common fact that stands out: women and girls share the same stories of living in fear of violence and sexual abuse, and of not having the rights over their own bodies, or the fear of being given away to be married at too early an age, or the fear of dying while giving birth.

#discoursinspirant

« La Suède est, en fait, le premier pays à avoir une politique étrangère ouvertement féministe »

Au cours de mes nombreux voyages à travers le monde en qualité de ministre de la Coopération pour le développement, j'ai remarqué que, lorsque je m'exprimais, une phrase en particulier provoquait généralement, plus que toute autre, des réactions qui allaient des acclamations et applaudissements à un silence absolu, à savoir : « je représente un gouvernement féministe ».

La Suède est, en effet, le premier pays à avoir une politique étrangère ouvertement féministe. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Pour le dire très simplement, nous envisageons toutes les questions sous l'angle du genre et adoptons une approche fondée sur le genre dans tous les domaines de la politique étrangère, en particulier dans nos initiatives en faveur de la paix et de la sécurité. Pourquoi est-ce si important ?

Parce que, si nous n'agissons pas ainsi, nous ne parviendrons jamais à instaurer une paix durable. Les questions relatives aux femmes ne sont pas secondaires ; ce sont des questions vitales qui touchent aux droits de l'homme, à la vie et à la mort !

Je me suis rendue dans de nombreuses missions humanitaires et j'ai visité bon nombre de camps de réfugiés, de Dadaab, au Kenya, à la vallée de la Bekaa, au Liban. Le point commun apparaît nettement : les femmes et les filles vivent des histoires semblables ; elles sont marquées par la peur d'être victimes de violences et d'abus sexuels, de ne pas être maîtresses de leur propre corps, d'être forcées à un mariage précoce ou encore de mourir en couches.

This evident vulnerability of women and girls remains one of our main challenges when looking at the humanitarian system with critical eyes.

Therefore, two of our focus areas in our feminist foreign policy are “women and girls in humanitarian settings” and “sexual and reproductive health and rights”.

Sixty per cent of the preventable maternal deaths worldwide occur during emergencies. Every day, an estimated 500 women die during pregnancy and childbirth. These deaths can be avoided with simple access to sexual education, affordable contraceptives, safe and legal abortion and access to basic health care.

It doesn't have to be very complicated. When I visited Mogadishu last year I witnessed the cruel and stark contrasts between women giving birth with and without the help of trained midwives. And it is literally a matter of life and death. And it is not unique to Somalia; I have heard the same stories in Afghanistan and South Sudan.

Sexual and reproductive rights are human rights. Still, for too long, the humanitarian response has not been to take adequate measures to protect these rights. And the consequences have been dreadful. It is clear that local women's groups have a key role to play in the empowerment and the fulfilment of these human rights ...

Worldwide, an estimated one in three women will experience physical or sexual abuse in her lifetime. One in every three, most often by someone she knows. These numbers are outrageous and totally unacceptable!

And we know that domestic violence, sexual assault and rape increase in times of war and conflict, and the perpetrators of these crimes often enjoy a high degree of impunity. We will significantly improve our humanitarian support to organisations with a protection mandate, in particular to prevent and respond to gender-based violence and to promote integration of protection in all humanitarian sectors ...

Sweden will continue to actively push for sexual and reproductive health and rights within the framework of our feminist foreign policy ...

We therefore commit to only fund humanitarian interventions that explicitly include a gender analysis with sex- and age-disaggregated data. We also demand that partners apply the IASC, ECHO or other gender and age markers into all humanitarian operations by 2018. This is one example of our Swedish feminist foreign policy.

Lorsque l'on fait une analyse critique du système humanitaire, on s'aperçoit que cette flagrante vulnérabilité des femmes et des filles reste l'un des principaux défis qu'il nous faut relever.

Par conséquent, notre politique étrangère féministe met notamment l'accent sur les deux domaines suivants : « Les femmes et les filles dans le contexte humanitaire » et « La santé et les droits sexuels et reproductifs ».

60 % des décès mondiaux liés à la maternité qui auraient pu être évités se produisent dans des situations d'urgence. Rien qu'aujourd'hui, on estime à 500 le nombre de femmes qui meurent pendant la grossesse ou l'accouchement. Ces décès pourraient être évités par un simple accès à l'éducation sexuelle, à des moyens contraceptifs abordables, à un avortement légal et sûr, et à des soins de santé primaires.

Un dispositif très complexe n'est pas nécessaire. Lorsque je me suis rendue à Mogadiscio l'année dernière, j'ai constaté la différence cruelle et marquée qui existe entre les femmes qui accouchent avec ou sans l'aide d'une sage-femme qualifiée ; c'est à proprement parler une question de vie et de mort. Ce n'est malheureusement pas propre à la Somalie ; j'ai entendu les mêmes histoires en Afghanistan et au Soudan du Sud.

Les droits sexuels et reproductifs sont des droits humains. Pourtant, depuis trop longtemps, les responsables de l'action humanitaire ne prennent pas les mesures adéquates pour protéger ces droits. Les conséquences en sont effroyables. Pour notre part, nous veillons à ce que les groupes locaux de femmes jouent un rôle clé dans l'autonomisation et l'exercice de ces droits humains [...].

Selon les estimations, une femme sur trois dans le monde est victime, au cours de sa vie, d'agression physique ou sexuelle. Une sur trois ! La plupart du temps, l'auteur de ces abus est une personne que la femme connaît. Ces chiffres sont scandaleux et totalement inadmissibles !

En outre, nous savons que la violence domestique, les agressions sexuelles et les viols augmentent en période de guerre et de conflit, et que les auteurs de ces crimes jouissent souvent d'une grande impunité. Nous comptons renforcer notablement notre soutien humanitaire aux organisations ayant une mission de protection, de manière notamment à prévenir les violences fondées sur le genre et à réagir à de tels actes ainsi qu'à promouvoir l'intégration de la protection dans tous les secteurs humanitaires. [...]

La Suède continuera à militer activement pour la santé et les droits sexuels et reproductifs dans le cadre de sa politique étrangère féministe [...].

Only with this perspective can humanitarian assistance truly be part of peacebuilding.

*Speech by Isabella Lövin,
Minister for International Development Cooperation and
Climate, and Deputy Prime Minister of Sweden, at the World
Humanitarian Summit in Istanbul, 23 May 2016.*

Nous nous engageons, par conséquent, à ne financer que des interventions humanitaires qui incluent explicitement une analyse des problèmes propres à chaque sexe en s'appuyant sur des données ventilées par sexe et par âge. Nous exigeons, en outre, de nos partenaires qu'ils appliquent les critères de genre et d'âge de l'IASC (Inter-Agency Standing Committee), de l'ECHO (European Commission Humanitarian Office) ou d'autres organismes dans toutes leurs opérations humanitaires d'ici à 2018. C'est là un exemple parmi d'autres de la politique étrangère féministe de la Suède!

Ce n'est qu'en se plaçant dans cette perspective que l'assistance humanitaire peut réellement être une composante de la construction de la paix.

*Discours prononcé par Isabella Lövin,
ministre de la Coopération internationale pour le développement
et le climat, et Vice-Premier ministre de la Suède, au Sommet
mondial sur l'action humanitaire, tenu le 23 mai 2016 à Istanbul.*

The Parliamentary Assembly is one of two statutory organs of the Council of Europe. It was the first European parliamentary body after 1945 and today is Europe's biggest political forum. With its 324 Representatives (and the same number of Substitutes) from national parliaments, the Assembly represents the main political currents of the member states of "greater Europe".

L'Assemblée parlementaire est l'un des deux organes statutaires du Conseil de l'Europe. Elle a été la première instance parlementaire européenne formée après 1945 et constitue aujourd'hui le premier forum politique d'Europe. Composée de 324 membres (et du même nombre de suppléants) désignés par les parlements nationaux, elle représente les principaux courants politiques des États membres de la « Grande Europe ».

Council of Europe
Parliamentary Assembly
Secretariat of the Committee
on Equality and Non-Discrimination

Conseil de l'Europe
Assemblée parlementaire
Secrétariat de la commission sur l'égalité
et la non-discrimination

assembly.coe.int/stopviolence/
womenfreefromviolence@coe.int
[@PACE_Equality](https://twitter.com/PACE_Equality)

The Council of Europe is the continent's leading human rights organisation. It comprises 47 member states, 28 of which are members of the European Union. The Council of Europe Parliamentary Assembly, consisting of representatives from the 47 national parliaments, provides a forum for debate and for submitting proposals on Europe's social and political issues. Many Council of Europe conventions originate from the Assembly, including the European Convention on Human Rights.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. L'Assemblée parlementaire, composée d'élus issus des 47 parlements nationaux, est un lieu de débats et de propositions sur les questions sociales et politiques du continent. Elle est à l'origine de nombreuses conventions de l'Organisation, dont la Convention européenne des droits de l'homme.

www.coe.int



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE